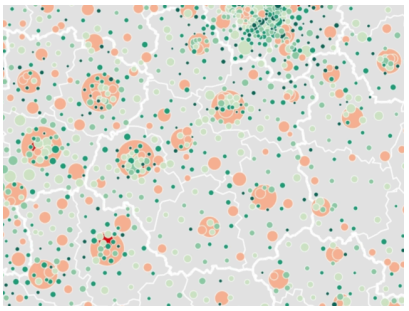
Atlas social de la France
ISSN : 3100-0797
Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)
https://atlas-social-de-france.fr/

Employé·es *versus* ouvrier·ères : l'éclatement des lieux de travail des classes populaires

Antoine Beroud, Nicolas Raimbault et Antonine Ribardière



Carte : A. Beroud, N. Raimbault, A. Ribardière, S. Charrier, 2026.

https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1385

DOI : https://doi.org/10.48649/asf.1385

Référence électronique

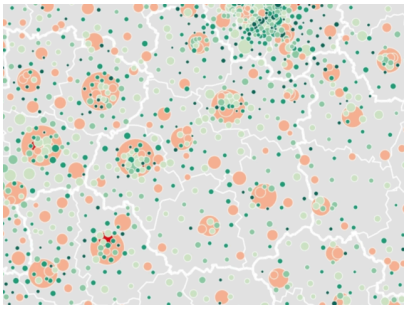
Antoine Beroud, Nicolas Raimbault et Antonine Ribardière, « Employé·es *versus* ouvrier·ères : l'éclatement des lieux de travail des classes populaires », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Classes et fractions de classe au travail : produire, gagner sa croûte, être exploité·es*, mis en ligne le 24 novembre 2026, consulté le 25 novembre 2026. URL : https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1385 - DOI : https://doi.org/10.48649/asf.1385

Licence

CC 4.0 - BY

Employé·es *versus* ouvrier·ères : l'éclatement des lieux de travail des classes populaires

Antoine Beroud, Nicolas Raimbault et Antonine Ribardière



Carte : A. Beroud, N. Raimbault, A. Ribardière, S. Charrier, 2026.

RÉSUMÉ

Français

La recomposition des classes populaires, marquée par la montée de la part des employé·es aux côtés des ouvrier·ères, complexifie leur géographie de l'emploi. Si employé·es et ouvrier·ères partagent souvent les mêmes lieux de résidence, où sont localisés leurs lieux de travail ? Au-delà des spécificités liées aux contextes locaux, les emplois des ouvrier·ères sont généralement plus concentrés et ceux des employé·es, plus diffus. Que révèlent ces géographies duales au sujet des espaces parcourus au quotidien par les actifs et actives situé·s en bas de l'échelle sociale ?

INDEX

Mots-clés

employé.e.s, ouvrier.ère.s, lieux de travail, classes populaires

SOMMAIRE

Figure 1. 1982 - 2022 : le passage d'une majorité d'hommes ouvriers à une majorité de femmes employées
À l'échelle nationale, les lieux de travail des classes populaires
Figure 2a. Une répartition du travail employé qui suit la hiérarchie urbaine
Figure 2b. De nombreux pôles d'emploi ouvrier en situation périphérique
Figure 3a. Répartition des emplois des ouvrie·ères selon le type de communes
Figure 3b. Répartition des emplois des employé·es selon le type de communes
Figure 4. Fragilités socio-économique des classes populaires en 2022

À l'échelle locale, l'articulation domicile-travail pour les ouvrier·ères et les employé·es
Figure 5a. Bobigny : déconnexion domicile-travail dans la petite couronne populaire
Figure 5b. Moissy-Cramayel et les emplois logistiques : concentration des ouvrier·ères au lieu de travail, dispersion des lieux de résidence
Figure 5c. Chauvigny : de la fonction industrielle à la fonction résidentielle
Figure 5d. Grandchamps-des-Fontaines : des marchés du travail différenciés des ouvrier·ères et des employé·es dans le périurbain

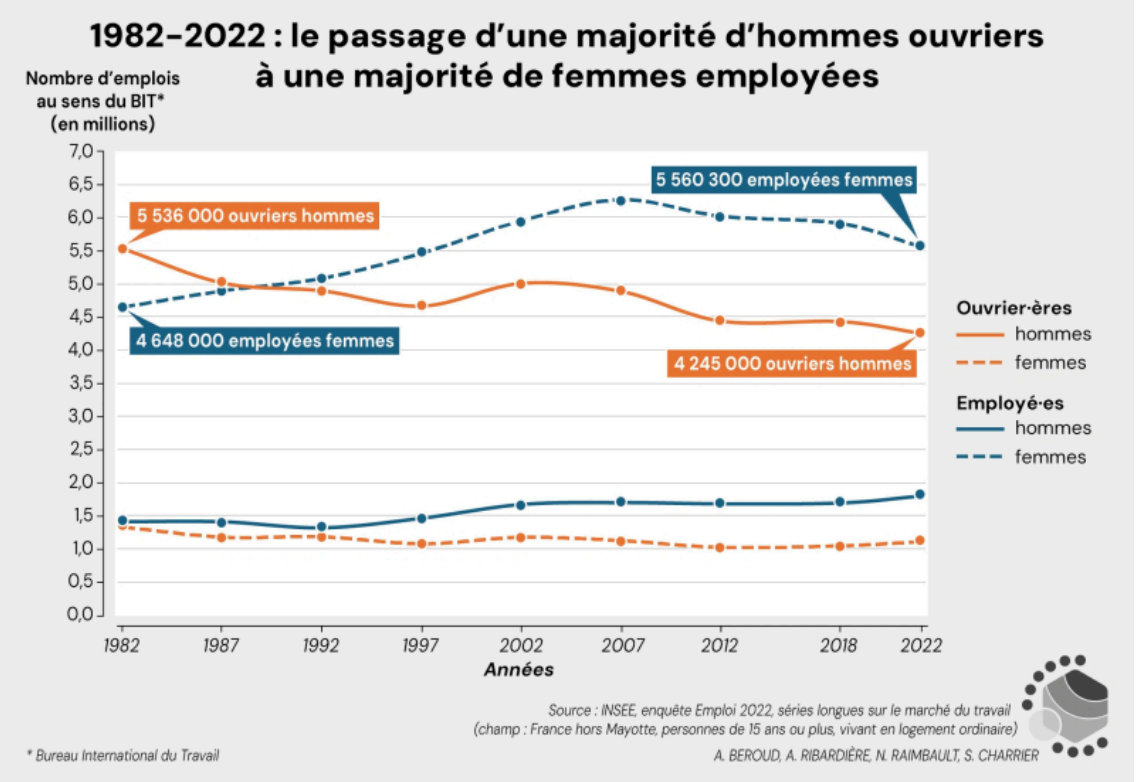
TEXTE INTÉGRAL

1 Le monde ouvrier s'est considérablement transformé depuis les années 1960, mais ces transformations n'ont pas signé pour autant la disparition des classes populaires. Elles se sont recomposées sous l'effet des mutations de la structure des emplois, et intègrent désormais le monde des employé·es, ainsi que certain·es indépendant·es dominé·es économiquement qui restent difficiles à cerner dans les statistiques (sous-traitance, plateformisation). À la fin des années 1980, une bascule s'opère et le groupe des employé·es devient plus important que celui des ouvrier·ères (figure 1). La tertiarisation de l'économie a été concomitante de l'entrée massive des femmes dans le marché du travail, ce qui contribue à expliquer les inégalités de genre de la distribution des emplois. Les postes d'employé·es sont ainsi largement occupés par des femmes, tandis que les trois quarts des postes d'ouvrier·ères restent occupés par des hommes (figure 1). En parallèle, les emplois ouvriers ont été affectés par le recul de l'industrie et le développement des transports et de la logistique.

2 La diversification des classes populaires revêt une dimension géographique qui reste masquée si on observe la division sociale de l'espace à travers le seul espace résidentiel. Employé·es et ouvrier·ères partagent souvent les mêmes voisinages, voire le même toit. Pour autant, leurs lieux de travail ne se confondent pas, parce que leurs emplois ne renvoient pas aux mêmes fonctions économiques. D'un côté, le travail des employé·es vise à satisfaire une demande de services locaux, de l'autre le travail des ouvrier·ères vise davantage à offrir des biens et des services à une population extérieure. S'en suit une diffusion plus grande des lieux de travail des employé·es que

ceux des ouvrier·ères, davantage concentrés. Cette inégale répartition des lieux de travail constitue une dimension non négligeable de la diversification des classes populaires, en termes de distances entre domicile et lieu de travail (38 % des employé·es travaillent dans leur commune de résidence, contre seulement 27 % des ouvrier·ères) mais aussi en termes de ségrégation ou au contraire de mixité au lieu de travail. Olivier Schwartz avait ainsi pointé l'importance des expériences d'acculturation dans la définition des classes populaires contemporaines. Le fait que ces expériences concernent avant tout les employé·es — via leur lieu de travail et/ou les relations avec une clientèle — renvoie en outre à un clivage de genre.

Figure 1. 1982 - 2022 : le passage d'une majorité d'hommes ouvriers à une majorité de femmes employées

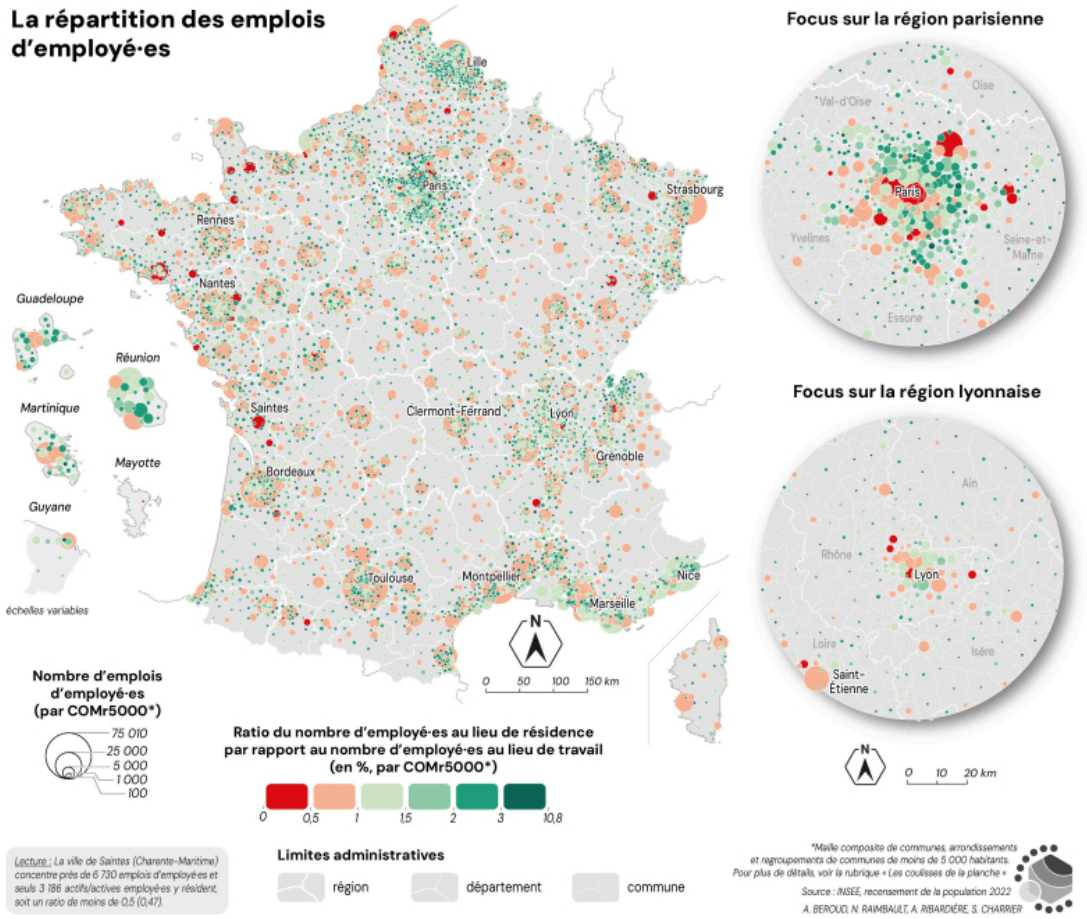


Source : INSEE, enquête emploi 2022, séries longues sur le marché du travail (champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus, vivant en logement ordinaire).

À l'échelle nationale, les lieux de travail des classes populaires

3 Les figures 2a et 2b rendent compte de la répartition des emplois des classes populaires dans les communes ou groupes de communes (cf. les coulisses de la planche pour une présentation de la maille), et proposent un croisement de la répartition des lieux d'emploi avec la répartition des lieux de résidence. On y retrouve un effet de taille, les communes centres des pôles urbains constituant les pôles d'emploi les plus importants, tant pour les ouvrier·ères que les employé·es. Une deuxième tendance lourde traverse les deux cartes, qui montrent que les pôles les plus importants offrent davantage d'emplois que de lieux de résidence aux classes populaires. Une large partie des fonctions résidentielles se trouve ainsi reportée vers les communes périphériques. Au-delà de ces grands traits, des différences significatives apparaissent.

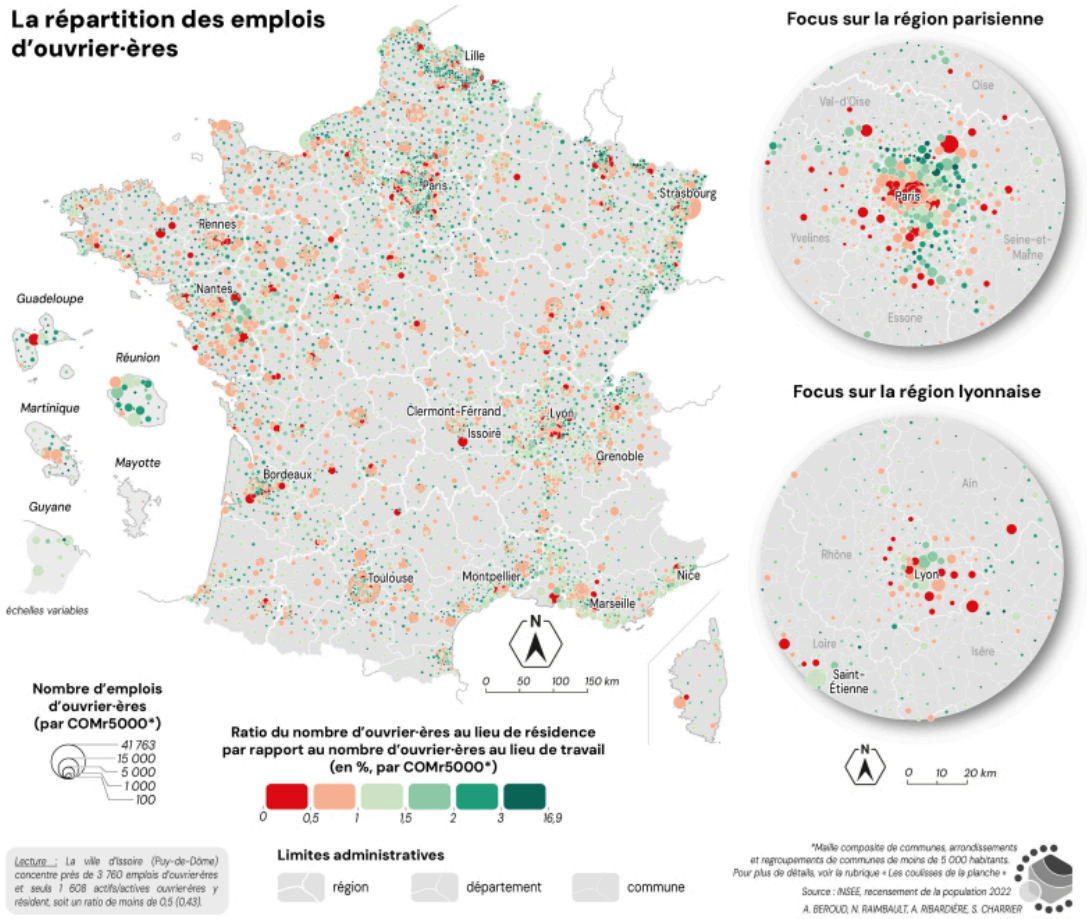
Figure 2a. Une répartition du travail employé qui suit la hiérarchie urbaine



Lecture : La ville de Saintes (Charente-Maritime) concentre près de 6 370 emplois d'employé.es et seuls 3 186 actifs/actives employé.es y résident, soit un ratio de moins de 0.5 (0,47).

Source : INSEE, recensement de la population 2022.

Figure 2b. De nombreux pôles d'emploi ouvrier en situation périphérique



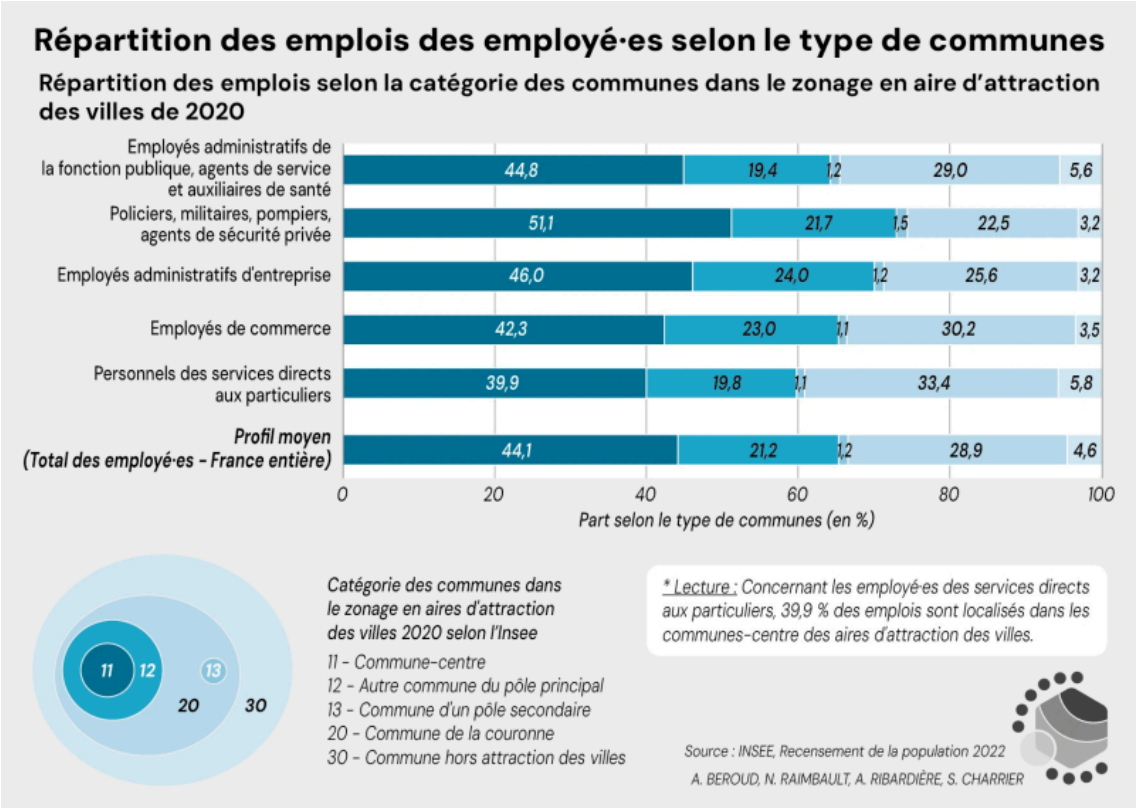
Lecture : La ville d'Issoire (Puy-de-Dôme)' concentre près de 3760 emplois d'ouvrier.ères et seuls 1 608 actifs/actives ouvrier.ères y résident, soit un ratio de moins de 0.5 (0,43).

Source : INSEE, recensement de la population 2022.

4 La concentration des emplois des employé·es dans les villes centres s'observe à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine, on retrouve ici le poids des employé·es administratif·ves et des employé·es de commerce (figure 2c interactive). La concentration des emplois des ouvrier·ères dans les pôles ressort également, elle renvoie aux lieux de travail des ouvrier·ères de l'artisanat, de l'entretien (ménage notamment) et du transport de voyageurs, de plus en plus important au sein du groupe ouvrier en recomposition. Toutefois la concentration urbaine est moins systématique et des spécialisations locales sont plus fréquentes. Elles renvoient notamment aux lieux de travail

isés dans les couronnes (figure 3a), ces deux secteurs regroupant la moitié des emplois du groupe. Ces pôles d'emploi en situation périphérique présentent des déséquilibres emplois/résidents plus marqués que les villes-centres, suggérant des mobilités domicile-travail plus longues.

Figure 3a. Répartition des emplois des ouvrie·ères selon le type de communes

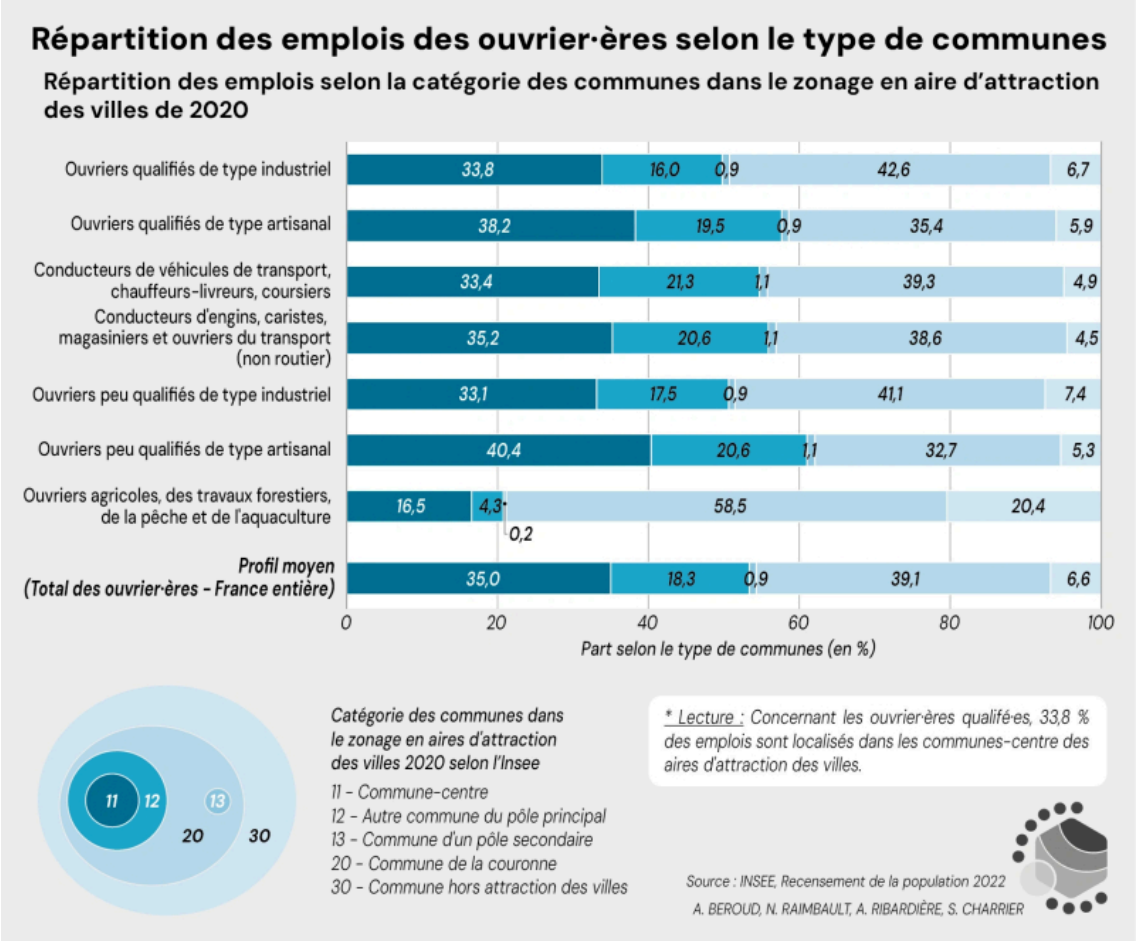


Lecture : dans les communes-centres, les ouvriers qualifiés de type industriel représentent 33,8 % des emplois des ouvier.ères.

Source : INSEE, recensement de la population 2022.

5 Autour des pôles d'emploi, les employé·es et les ouvrier·ères résidents sont plus nombreux que les emplois disponibles localement. C'est le cas notamment dans les quartiers populaires des agglomérations, qui concentrent l'essentiel du parc de logements sociaux, et d'une grande partie des couronnes périurbaines. Les emplois populaires y existent, mais de façon plus diffuse. Environ un tiers des employé·es y travaillent, principalement dans le domaine des services à la personne (figure 3b).

Figure 3b. Répartition des emplois des employé·es selon le type de communes

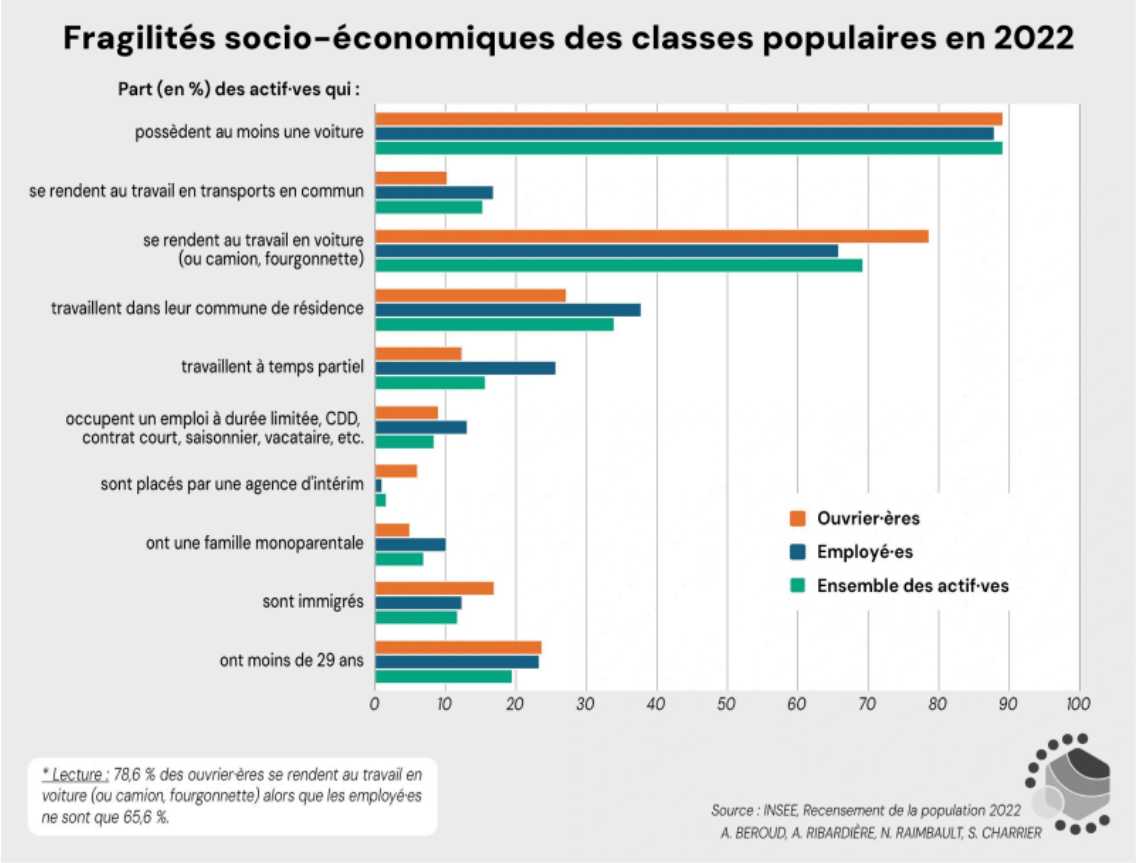


Lecture : dans les communes-centres, les personnels des services directs aux particuliers représentent 39,9 % des emplois des employé.es.

Source : INSEE, recensement de la population 2022.

6 Au total, ces cartes mettent en évidence les difficultés rencontrées par la majorité des classes populaires pour résider à proximité de leur lieu de travail quand il se situe dans les communes centres des pôles urbains ou dans les pôles d'emploi ouvrier excentrés. Cet éloignement des lieux de travail s'ajoute à d'autres facteurs de fragilisation socio-économique, comme la précarité de l'emploi, l'inégal accès aux moyens de transports ou encore les structures familiales (figure 4).

Figure 4. Fragilités socio-économique des classes populaires en 2022



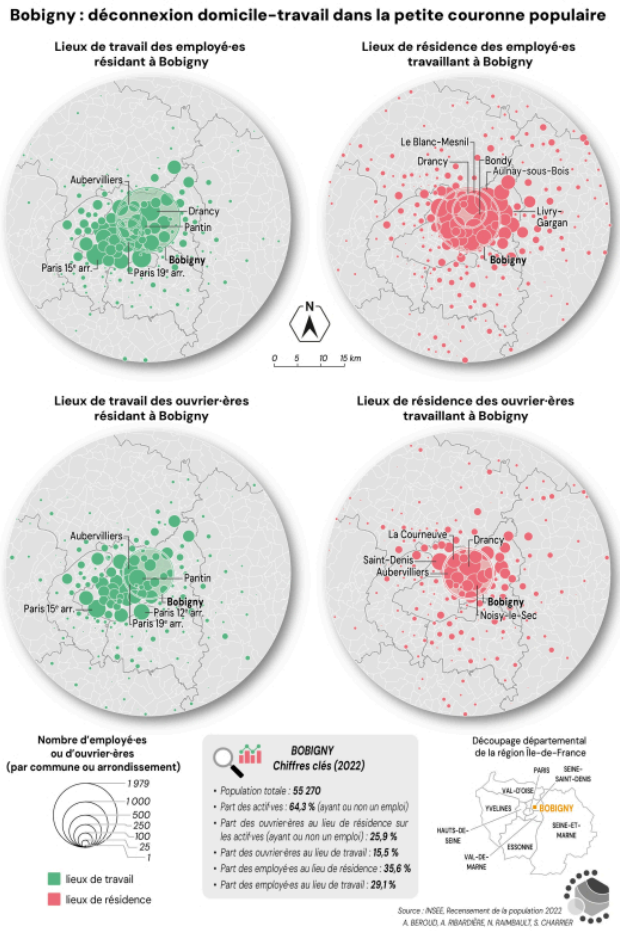
Lecture : 78,6 % des ouvrier.ères se rendent au travail en voiture (ou camion, fourgonnette) alors que les employé.es ne sont que 65,6 %.

Source : INSEE, recensement de la population 2022.

À l'échelle locale, l'articulation domicile-travail pour les ouvrier·ères et les employé·es

7 L'analyse de quatre cas — deux pôles d'emploi en Île-de-France (Bobigny, dans la petite couronne, et Moissy-Cramayel, dans la grande couronne) et deux communes à dominante résidentielle (Grandchamps-des-Fontaines dans le périurbain nantais, ainsi que Chauvigny, petite ville du département de la Vienne) — permet de préciser les différentes configurations domicile-travail des classes populaires.

Figure 5a. Bobigny : déconnexion domicile-travail dans la petite couronne populaire

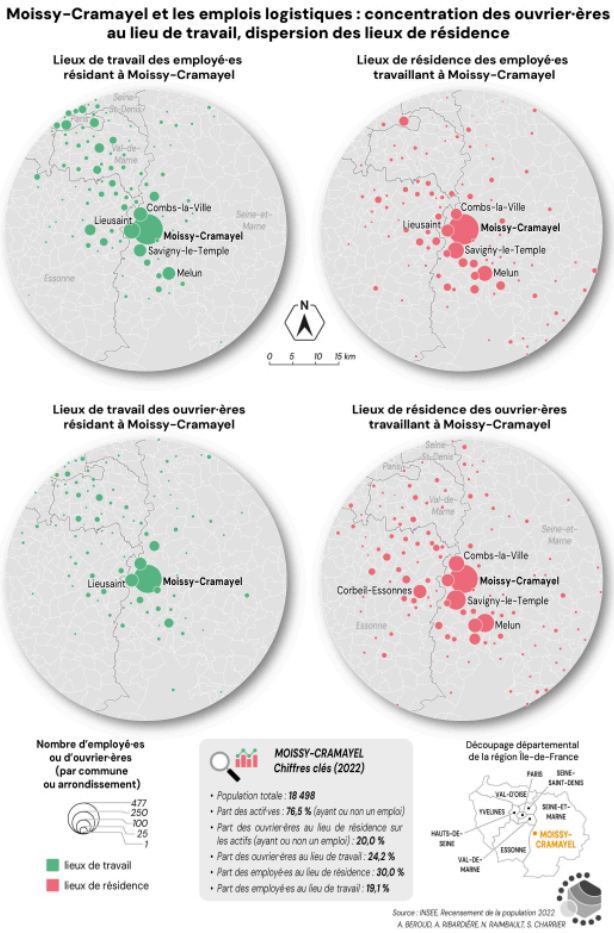


Source : INSEE, recensement de la population 2022.

8 Bobigny, préfecture de Seine-Saint-Denis (93), concentre à la fois des logements sociaux et des emplois populaires. La perte des emplois ouvriers a été compensée par la croissance des emplois d'employé·es, notamment autour de l'hôpital et du pôle administratif. Toutefois, l'apparent équilibre entre emplois et résident·es masque une discordance entre lieux de travail et de résidence : seul·es 22 % des employé·es et 18 % des ouvrier·ères résident·es travaillent dans la commune, et la proportion qui travaille à Paris est finalement plus importante. Du côté des emplois, ils sont occupés par des actif·ves provenant d'une grande diversité de communes populaires d'Île-de-France (figure 5a). Autrement dit, les classes populaires peuvent trouver un logement ou un emploi à Bobigny, mais rarement les deux à la fois. Ce constat renvoie plus généralement au fait que les classes

populaires franciliennes ont très rarement le luxe de choisir un emploi par rapport à leur lieu de résidence, ou inversement.

Figure 5b. Moissy-Cramayel et les emplois logistiques : concentration des ouvrier·ères au lieu de travail, dispersion des lieux de résidence

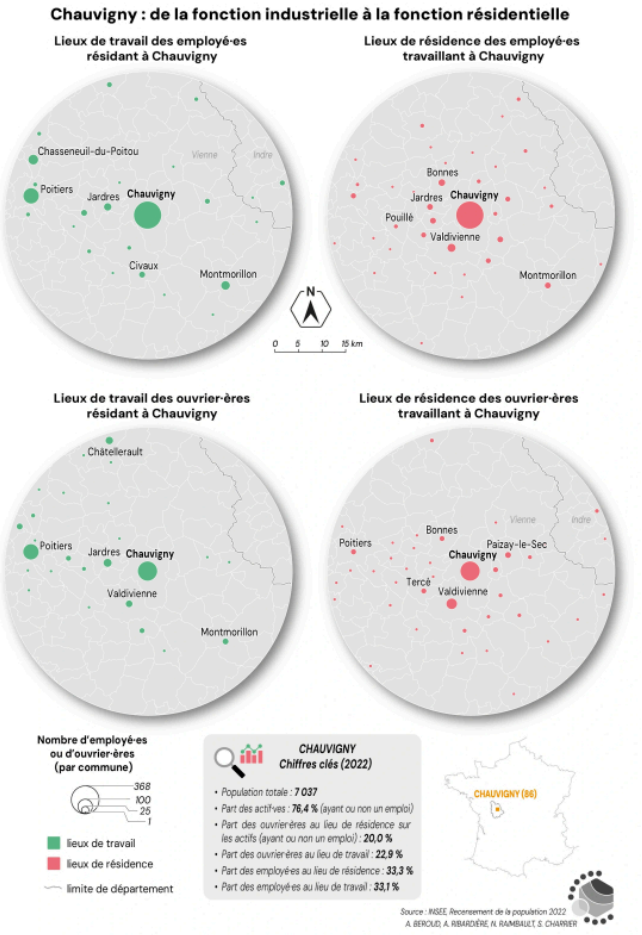


Source : INSEE, recensement de la population 2022.

9 Moissy-Cramayel, située dans la ville nouvelle de Sénart (77), concentre de nombreuses activités logistiques. Elle est devenue un pôle d'emploi ouvrier (préparateur·rices de commande, caristes, chauffeur·es) avec environ 2 500 postes pour seulement 1 500 résident·es ouvrier·ères, et qui résident davantage dans d'autres communes de la ville nouvelle de Sénart, ou encore dans l'agglomération de Melun. Ainsi, le développement des emplois logistiques à Moissy-Cramayel entraîne une concentration des ouvrier·ères au lieu de travail uniquement. Du côté des employé·es, le nombre d'emplois (environ 2 000) est assez proche du nombre de résident·es en emploi

(2 300), et concerne avant tout les emplois de la fonction publique et de l'administration des entreprises. La majorité des employé·es travaillant à Moissy-Cramayel y réside également (figure 5b).

Figure 5c. Chauvigny : de la fonction industrielle à la fonction résidentielle

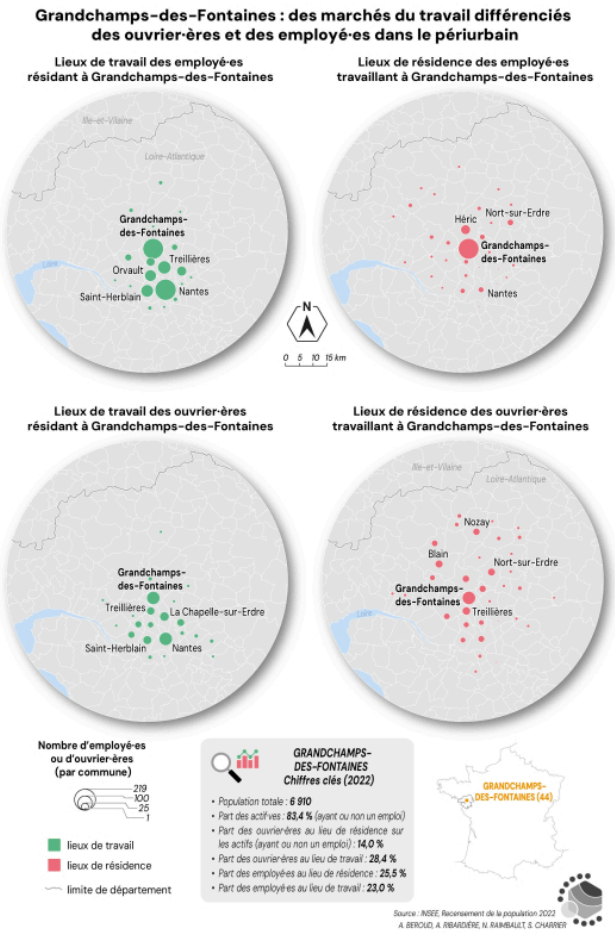


Source : INSEE, recensement de la population 2022.

10 Chauvigny est une petite ville située dans la couronne éloignée de l'AAV de Poitiers (86). Marquée par une riche histoire industrielle (porcelaine, carrière de pierre), elle a perdu de nombreux emplois ouvriers tandis que les emplois d'employé·es sont devenus majoritaires. La commune conserve un profil populaire : employé·es et ouvrier·ères représentent plus de la moitié de la population active. Toutefois, seul un tiers des employé·es et 25 % des ouvrier·ères travaillent sur place. Les pôles d'emploi sont assez similaires pour les deux groupes, principalement tournés vers Poitiers et son agglomération (figure 5c), ce qui traduit une dépendance marquée à des

emplois extérieurs. Au total, le développement de la fonction résidentielle, soutenue par la proximité de Poitiers, a pris le relais de l'activité industrielle déclinante.

Figure 5d. Grandchamps-des-Fontaines : des marchés du travail différenciés des ouvrier·ères et des employé·es dans le périurbain



Source : INSEE, recensement de la population 2022.

11 Grandchamps-des-Fontaines (39,4% de résident·es populaires) est située dans la couronne périurbaine au nord de Nantes, partagent avec la commune voisine, Héric, une vaste zone d'activités économiques (Parc d'Activités Hérette Grand'Haie). Cet aménagement se traduit par la localisation de plus de 600 emplois ouvriers dans la commune, soit un effectif un peu supérieur à celui des ouvrier·es résident·es. Le déséquilibre entre emplois et actif·ves est plus marqué du côté des employé·es : près de 1 000 actif·ves pour moins de 500 emplois. Ce sont pourtant les employé·es qui tendent à travailler dans

leur commune de résidence, tandis que les ouvrier·ères travaillent davantage en dehors, et notamment dans l'agglomération nantaise. À l'inverse, les emplois locaux d'ouvrier·ères sont très souvent occupés par des résident·es extérieur·es à Grandchamps-des-Fontaines, notamment du nord du département (figure 5d). Ces navettes montrent comment le marché du travail ouvrier s'organise à une échelle plus large que la commune, et repose sur les déplacements automobiles contraints.

12 Derrière la géographie du travail contrastée entre employé·es et ouvrier·ères, ce sont ainsi différents modes d'articulation domicile-travail qui apparaissent. Selon les fractions de classes, les types de ménage et les contextes locaux, les relations domicile/travail peuvent refléter des inégalités de genre, des formes de précarité mais aussi des trajectoires ascendantes, lorsque la longueur des navettes reflète une accession à la propriété.

Les coulisses de la planche

Les actif.ves considéré·es dans cette planche sont distingué·es selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS 2003). Le niveau 1 de cette nomenclature différencie ouvrier·ères et employé·es en deux grands groupes socio-professionnel (cartes 2a et 2b notamment) ; le niveau 3 permet de distinguer les sous-groupes au sein de chaque catégorie, sous-groupes qui peuvent être assimilés à des fractions de classes (figures 3a et 3b notamment).

La maille utilisée pour construire les cartes est la maille « COMr5000 ». Dans les zones de fortes densités, le découpage correspond à celui des communes ou des arrondissements à Paris, Lyon et Marseille ; dans les zones de faibles densités, le découpage correspond à des regroupements de communes de moins de 5 000 habitants sur un double critère de contiguïté et de compacité. Cette maille composite permet de conserver la finesse du découpage communal dans les espaces denses ; de gagner en robustesse statistique, notamment pour l'étude des espaces peu denses ; de diffuser

certaines données soumises au secret statistique ; et de simplifier la représentation cartographique aux larges échelles. Sa méthode de construction est présentée dans un data paper dédié : Roux. A., (2026). « Spatialiser les données de la statistique sociale française dans des mailles démographiquement homogènes : Présentation de la maille IRISr (IRIS regroupés) ». *Cybergéo : European Journal of Geography*.

Le traitement des données du recensement 2022 a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. 10.34724/CASD), dans le respect des seuils du secret statistique.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard, L., Masclet, O., & Schwartz, O. (2019). « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui ». *Sociétés contemporaines*, 114(2), 5-21, DOI : 10.3917/soco.114.0005

Cuny, C. (2020). *"On n'est pas des robots" : ouvrières et ouvriers de la logistique*. Créaphis éditions.

Raimbault, N. (2020). « Nouveaux emplois ouvriers, nouveaux territoires ouvriers ? Une comparaison des géographies professionnelles et résidentielles des ouvriers de l'industrie et des ouvriers de la logistique en Île-de-France ». *Travail et emploi*, 162(3), 71-102, URL : https://shs.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2020-3-page-71?lang=fr&tab=texte-integral

Ribardière, A. (2027). *Les employé·es dans la ville mondialisée. Enquête géographique à Paris et à Mexico*. Éditions de la Sorbonne.

Schwartz, O. (2011). « Peut-on parler des classes populaires ? ». *La vie des idées*, URL : https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.

AUTEUR.E.S

Antoine Beroud

Antoine Beroud est ingénieur d'études en sciences de l'information géographique au CNRS. Il exerce au sein de l'UAR RIATE, où il contribue au développement d'outils et de méthodes en cartographie dans le cadre de l'Atlas social de France. En lien étroit avec les enseignant·es-chercheur·euses du projet, il intervient principalement sur les aspects techniques et cartographiques de la réalisation des

planches : traitements statistiques, production de cartes et conception de graphiques.
antoine.beroud@cnrs.fr
ORCID : http://orcid.org/0009-0005-5926-2739

Nicolas Raimbault

Nicolas Raimbault est maître de conférences en géographie et urbanisme à Nantes Université et membre du laboratoire Espaces et Sociétés (ESO). Ses recherches proposent une géographie du travail des classes populaires, en croisant géographie sociale et économie politique sociologisée de la production de l'espace et des marchés locaux du travail. Ses travaux portent en particulier sur les ouvrier·es des entrepôts et de la livraison, depuis les zones logistiques périurbaines jusqu'aux centres-villes investis par les plateformes numériques. Sous cet angle, ils contribuent à l'analyse des articulations entre dynamiques du capitalisme urbain, modalités de la production des espaces (péri)urbains et changement social.
nicolas.raimbault@univ-nantes.fr
IDREF : https://www.idref.fr/184109531
ORCID : http://orcid.org/0000-0001-8787-5245
HAL : https://cv.archives-ouvertes.fr/nicolasraimbault

Antonine Ribardière

Antonine Ribardière est géographe, professeure à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et membre de l'UMR Géographie Cités. Ses travaux portent sur la division sociale de l'espace, en particulier en milieu urbain, qu'elle a longtemps abordée du point de vue de l'espace résidentiel et qu'elle aborde plus récemment du point de vue de la géographie du travail. Ses terrains de prédilection se situent en France et au Mexique.
antonine.ribardiere@univ-paris1.fr
IDREF : https://www.idref.fr/103292322
ORCID : http://orcid.org/0000-0002-8209-7007
HAL : https://cv.archives-ouvertes.fr/antonine-ribardiere